

## Un investissement de 656 000 \$ aux habitations Montcalm



**Des travaux de rénovation de 656 000 \$ seront effectués cet automne aux habitations Montcalm, situées au 1845 et 1855, rue Alexandre-de-Sève. La maçonnerie sera réparée à plusieurs endroits et le logement abîmé par le feu sera remis à neuf. Les fenêtres, les portes d'entrée principale, les portes-fenêtres, l'escalier extérieur, les balcons avant et arrière ainsi que les garde-corps seront remplacés. Des hottes de ventilation avec sortie extérieure seront installées dans les cuisines et les ventilateurs des salles de bain seront changés. Les travaux qui viennent de commencer, devraient se terminer vers la mi-décembre 2012.**

Les travaux occasionneront des dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière et va-et-vient des ouvriers. Les locataires devront permettre aux ouvriers d'entrer dans leur logement pour tous les travaux qui devront y être effectués. L'accès aux balcons et à la cour sera interdit pendant que s'y dérouleront les travaux. L'accès aux entrées principales sera possible en tout temps, même lors du remplacement de la porte. Le service d'interphone actuel sera toutefois interrompu pendant quelques heures afin de permettre aux ouvriers d'installer le nouveau système.

Nous sommes conscients des inconvénients générés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



## AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **3 avril 2012**, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu une **première rencontre de consultation** aux habitations Montcalm. Les **cinq locataires** présents ont été consultés par **Caroline Stewart**, agente de liaison, accompagnée par **Chantale Montpetit**, directrice de projets, **Jaouad El Fatimi**, préposé à l'entretien et aux réparations, et **François Heppell**, architecte.

Durant la consultation, les locataires ont mentionné qu'ils souhaitaient avoir plus d'intimité sur leur balcon, surtout au rez-de-chaussée. Les garde-corps y seront donc grillagés, alors que ceux des étages, plus à l'abri des regards, seront moins opaques (voir plan). Pour la cour arrière, les locataires ont exprimé le souhait que la petite clôture qui se trouve au milieu du terrain soit enlevée et qu'une zone bétonnée ou asphaltée soit aménagée afin de permettre l'installation de mobilier et de BBQ. Ils souhaitent également qu'il y ait des portes sur les côtés de la cour pour permettre aux enfants d'y jouer en toute sécurité. L'ajout d'un support à vélo et d'un petit coin jardin a également été mentionné. Toutes ces demandes ont été intégrées au projet et en font désormais partie.

Le **2 octobre dernier**, une seconde rencontre a eu lieu avec **Julie Chalifour**, agente de liaison, **Chantale Montpetit** et **Marcel Gendron**, directeur à l'entretien et aux réparations. Les **quatre locataires** présents se sont dits très satisfaits des améliorations apportées par le projet. Ils ont aussi exprimé le souhait que la cage d'escalier du 1845, rue Alexandre-De-Sève soit repeinte, ce qui sera fait une fois que les travaux annoncés seront terminés.

Façade avant



## L'ENTREPRENEUR

**Melk construction** est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations Montcalm. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exigeait. Dépendant des conditions climatiques, il est possible que les travaux de réaménagement de la cour ne soient faits qu'au printemps 2013.

## RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D'AGIR (SUITE)

**LORSQUE L'ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOS PORTES ET FENÊTRES POUR LA VENUE DES OUVRIERS.**



**ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE À MOINS D'UN MÈTRE (3 PIEDS) DES FENÊTRES ET DES PORTES-FENÊTRES, À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR. N'OUBLIEZ PAS DE RETIRER LES RIDEAUX, LES CLIMATISEURS ET LES BARREAUX (S'IL Y A LIEU) AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX DANS VOTRE LOGEMENT.**



### **CLIMATISEUR**

Tous les locataires qui possèdent un climatiseur devront le retirer avant le début des travaux.

### **VENTILATION DANS LA CUISINE ET LA SALLE DE BAIN**

La pose de la hotte de cuisine nécessite qu'une section des armoires de cuisine soit vidée afin de permettre l'installation de la sortie extérieure.

Pour faciliter le remplacement du ventilateur de la salle de bains, il est conseillé de ranger en sécurité tout ce qui est déposé sur les sanitaires et accroché aux murs.

Dans tous les cas, sauf pour le climatiseur qui doit être enlevé dès les premières étapes des travaux qui toucheront la maçonnerie et le logement vacant, vous n'avez pas à préparer tout de suite votre logement pour les travaux. Des avis seront distribués pour annoncer chaque étape et la préparation qu'elle nécessite de votre part.



## L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS MONTCALM

### ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :  
**Julie Chalifour**
- ◆ Surveillant de travaux :  
**Patrice Girard**
- ◆ Directrice de projets :  
**Chantale Montpetit**



### EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :  
**Jaouad El Fatimi**
- ◆ Agent de location :  
**Bendel Joseph**
- ◆ Organisatrice communautaire :  
**Élaine St-Onge**

## PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et est destiné aux déchets industriels uniquement. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Pour leur sécurité, surveillez vos enfants afin qu'ils respectent les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



## L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION  
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES  
ET SÉCURITÉ  
24 h/24 – 7 j/7

**514 872-OMHM (6646)**



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

**INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8  
Téléphone : 514 872-6442

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

**INFOCHANTIER** vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination  
Charles Allain et  
Marie-Eve Leblanc

Révision  
Linguitech

Graphisme  
Optik Design inc.